

## Introduction

« Les nobles de ce païs sont gens de guerre et d'estrange querelle contre leurs voisins et pour peu de chose meinent guerre les ungs contre les autres et le plus fort de leur guerre e[s]t a pan[d]re et a chasser vaches. »

*Le livre de la description des pays,*  
Gilles LE BOUVIER, dit le Héraut Berry<sup>1</sup>.

Robert de Sarrebrück, seigneur de Commercy et de Venisy, comte de Roucy et de Braine, vécut en Lorraine de 1400 à 1462. Celui que l'on nommait encore Damoiseau de Commercy consacra l'essentiel de son existence à la guerre, dans un temps et un espace où combattre s'imposait comme une nécessité. L'homme d'armes, redouté et souvent vilipendé, alimenta les chroniques de ses contemporains pendant toute la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Pourtant, au-delà des archétypes qui ont façonné le personnage, l'individu demeure mal connu. Figure controversée de chef de guerre, incarnation achevée du *raubritter* aux marches de l'Empire, le sire de Commercy n'a jamais reçu les honneurs de l'histoire.

Dès lors, la question initiale était autant de savoir ce qui avait forgé l'homme que sa réputation sulfureuse. Elle était d'ordre historiographique. Qui avait écrit sur Robert de Sarrebrück ? Des chroniqueurs bourguignons, peu enclins à lui rendre hommage : Olivier de La Marche, Monstrelet<sup>2</sup>. Des chroniqueurs allemands, qui lui ont imputé la défaite de Bulgnéville en 1431 où fut engloutie une partie de la noblesse d'outre-Rhin<sup>3</sup>. L'auteur de la chronique de Richemont, Gruel, qui met surtout l'accent sur l'œuvre

1. Gilles LE BOUVIER, *Le Livre de la description des pays*, éd. HAMY E.-T., Paris, 1908, p. 112-113 ; MAROT P., « Les voyages de Gilles Le Bouvier en Lorraine en 1450 et sa présence à l'expédition du recouvrement de la Normandie », *Le Moyen Âge*, 1926, p. 280-293.
2. *Mémoires d'Olivier de La Marche*, éd. BEAUNE H. et D'ARBAUMONT J., Société de l'histoire de France, 4 vol., Paris, 1883-1888 ; Enguerrand de MONSTRELET, *Chronique*, éd. DOUËT D'ARCQ L., 6 vol., Paris, 1857-1862.
3. SCHNERB B., *Bulgnéville, 1431. L'État bourguignon prend pied en Lorraine*, Paris, Economica, 1993. Je remercie chaleureusement au passage l'auteur de m'avoir mise sur la piste de ce grand féodal.

de son maître, chargé de remettre au pas le bouillant chef de guerre<sup>4</sup>. Enfin, les chroniqueurs messins, qui étaient « par construction » hostiles à ce baron lorrain. Parmi ces derniers, le seul contemporain de Robert de Sarrebrück fut le doyen de Saint-Thiébaud. On sait peu de choses sur lui, hormis qu'il fut official de Metz, curé de Saint-Sulpice puis de Saint-Eucaire, et doyen de la collégiale. Sa chronique messine, composée en lorrain, court de l'année 1337 à 1445, c'est-à-dire au moment où Robert de Sarrebrück était l'opposant le plus notoire de la ville<sup>5</sup>. On ne pouvait attendre, dans ces conditions, que l'auteur lui tressât des lauriers. Philippe Gérard, plus connu sous le nom de Philippe de Vigneulles, autre chroniqueur messin notable, n'a pas connu le damoiseau de Commercy, puisque né cinq ou six ans après sa mort, mais il s'est nourri des éléments écrits ou colportés durant la période où Sarrebrück et ses compagnons d'armes terrorisaient le pays de Metz. Ces sources narratives d'émanation urbaine criminalisaient volontiers la violence aristocratique, en identifiant la noblesse au brigandage<sup>6</sup>. Mais l'historiographie récidiva. L'historien de la Lorraine, Augustin Calmet (Dom Calmet), qui le premier réunit l'ensemble des pièces disponibles à l'écriture d'une histoire régionale était né en 1692 à Ménil-la-Horgne, où son père était maréchal-ferrant<sup>7</sup>. Or ce village avait mené une fronde ouverte contre les seigneurs de Commercy, au point que le père de Robert, Amé, avait été condamné par le Parlement de Paris pour le meurtre de son maire. Le bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, dont Voltaire utilisa l'immense érudition, malgré les trois siècles passés depuis l'épisode, ne pouvait l'ignorer. Ceux-là avaient tous une raison personnelle de ne pas éprouver d'empathie envers Robert de Sarrebrück. Ainsi se font les réputations, les auteurs ultérieurs puisant aux mêmes sources qu'ils se contentaient de recopier, se citant les uns les autres au fil des siècles. Pourtant, malgré leur impartialité, les chroniqueurs fournissent des repères précieux et des éclairages utiles, même si beaucoup d'entre eux rapportent des témoignages indirects. Au moins les mentions ne manquent-elles pas.

4. Guillaume GRUEL, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne, 1393-1458*, éd. LE VASSEUR A., Paris, 1890.
5. *Annales du doyen de Saint-Thiébaud*, Dom CALMET, *Histoire de Lorraine qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'archevêché de Trèves et dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la cession de la Lorraine arrivée en 1737 inclusivement*, 7 vol, Nancy, 1745-1757 (*La Chronique du doyen de Saint-Thiébaud de Metz*, BM. Nancy, Ms 39).
6. GÖRNER R., *Raubritter. Untersuchungen zur Lage des spätmittelalterlichen Niederadels, besonders im südlichen Westfalen*, Münster, 1987; ANDERMANN K., Art. « Raubritter », *Historisches Lexikon Bayerns* (en ligne) et *Lexikon des Mittelalters*, t. 7, Munich, 1995, col. 474-475; ANDERMANN KURT (dir.), « Raubritter » oder « Rechtschaffene vom Adel » ? *Aspekte von Politik, Friede und Recht im späten Mittelalter*, Sigmaringen, 1997; ANDERMANN Ulrich, *Ritterliche Gewalt und bürgerliche Selbstbehauptung. Untersuchungen zur Kriminalisierung und Bekämpfung des spätmittelalterlichen Raubrittertums am Beispiel norddeutscher Hansestädte*, Francfort, 1991 et ANDERMANN Ulrich, « Kriminalisierung und Bekämpfung ritterlicher Gewalt am Beispiel norddeutscher Hansestädte », K. Andermann (dir.), « Raubritter » oder « Rechtschaffene vom Adel » ? *op. cit.*, p. 151-166; MORSEL J., *L'Aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Colin, 2004.
7. Dom CALMET, *Histoire de Lorraine, op. cit.*

Enguerrand de Monstrelet cite Robert de Sarrebrück à de nombreuses reprises, et pratiquement toutes les années entre 1432 et 1443. Olivier de La Marche s'étend longuement sur les faits qui ponctuent l'année 1438. La chronique d'Arthur de Richemont, rédigée par Gruel, reprend les différents épisodes qui mirent aux prises le connétable et le sire de Commercy. Plus neutre, Gilles Le Bouvier, dit le Héraut Berry, cite Robert de Sarrebrück plusieurs fois au fil de son histoire personnelle<sup>8</sup>. De la même manière, Jean Chartier décrit le siège de Dieppe en 1443, auquel Robert de Sarrebrück participa aux côtés de Dunois et du dauphin Louis<sup>9</sup>. Nous bénéficions enfin de mentions issues des relations de la vie de Jeanne d'Arc ; à la fois dans les pièces concernant l'épisode du sacre de Reims, comme dans celles des procès<sup>10</sup>.

Si les chroniques sont hostiles au Damoiseau, les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle ne lui furent guère plus favorables. Ceux de la III<sup>e</sup> République, tous excellents au demeurant, Siméon Luce au premier chef, semblent avoir éprouvé une certaine réticence à parler de Robert de Sarrebrück pour le dépeindre avec ces mots peu amènes : « [le] damoiseau de Commercy nous offre le type achevé de ces grands seigneurs sans foi, ni loi, qui ne vivaient que pour la chasse, la débauche, le brigandage, de ces "comtes sauvages" qui ont inspiré dans les pays situés entre le Rhin et la Meuse de si sombres légendes<sup>11</sup> ».

Paradoxalement, alors que le sire de Commercy était un Français engagé, c'est sa « germanité » qui a pu déranger, dans un moment où régnait un fort sentiment patriotique, en particulier chez les historiens de la III<sup>e</sup> République. Certains érudits locaux, en raison de son patronyme, le présentèrent même comme un seigneur allemand. Il est vrai que plusieurs de ses décisions jetèrent le trouble pour qui entendait écrire une histoire dépourvue de zone d'ombre. Ainsi, comme Baudricourt, il connaissait Jeanne d'Arc, mais ne l'avait pas accompagnée. Il fut enfin l'ennemi du « bon » roi René, et pour une partie des historiens de l'Angevin et de la Provence, cette qualité suffit à le placer du mauvais côté de la justice. En matière de justice, il conviendra de mesurer celle qui fut la moins morale des deux.

Le souvenir de Robert de Sarrebrück demeure aujourd'hui entaché, au point que son nom résonne encore avec celui que les Lorrains nomment « Robert le terrible ». Dans les années soixante, il devint d'ailleurs à la faveur

8. Gilles LE BOUVIER, dit le Héraut Berry, *Les chroniques du roi Charles VII*, éd. COURTEAULT H. et CELIER L., Société de l'histoire de France, Paris, 1979.

9. Jean CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, éd. VALLET DE VIRVILLE A., 2 vol., Paris, 1858.

10. *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*, éd. QUICHERAT J., 5 vol., Paris, Renouard, 1842-1849 ; LUCE S., *Jeanne d'Arc à Domrémy, Recherches critiques sur les origines de la mission de la Pucelle accompagnée de pièces justificatives*, Paris, Champion, 1886.

11. L'auteur de ces lignes, poursuit : « Que si l'on recherche le mobile de cette ardeur aventureuse qui le poussait à prendre les armes, tour à tour contre tous ses voisins, le plus souvent on n'en trouve pas d'autres que la convoitise du lucre », *ibid.*, p. LXXVI.

de cette notoriété détestable un personnage de roman, sous la plume d'un auteur à succès, qui brossant les portraits de grands capitaines de la guerre de Cent Ans, choisit Robert de Sarrebrück pour incarner la figure du anti-héros, qui après l'avoir violée, abandonne l'héroïne aux envies de toute sa compagnie d'Écorcheurs<sup>12</sup>.

Il faut avouer, au-delà de la légende, que certains de ses actes, comme l'incendie de l'église de Saint-Quentin-le-Petit où s'étaient réfugiés les malheureux habitants de la paroisse, ne plaident pas en faveur d'une réhabilitation. La *mala fama* était originelle. Elle s'est ancrée dans la mémoire collective dès le xv<sup>e</sup> siècle. Montré comme un baron-brigand, Robert de Sarrebrück a endossé les oripeaux du seigneur félon, dont se repaît la littérature romanesque pour mieux construire en miroir le mythe du chevalier sans reproche. Le comportement de Robert de Sarrebrück lors de la bataille de Bulgnéville, qui valut à René d'Anjou une longue captivité, suscita ainsi des bouts rimés plutôt acides de la part de quelques versificateurs ouvertement hostiles<sup>13</sup>.

Malgré ou à cause de cette historiographie à charge, Robert de Sarrebrück fut longtemps ignoré par les historiens. On peut même ajouter toujours ignoré car, en dehors d'un mémoire de l'École des Chartes daté de 1885, composé de quelques pages manuscrites et aujourd'hui disparu, rien ne lui fut jamais consacré<sup>14</sup>. Un demi-siècle plus tard, un autre archiviste-paléographe, Simone François-Vivès, lui succédant dans l'exercice, n'éclaira pas davantage le sujet. Elle dresse en effet un long inventaire commenté des archives des sires de Commercy, en suspendant sa recherche précisément au moment où apparaît Robert de Sarrebrück<sup>15</sup>. Par ailleurs, si la qualité de ses transcriptions est indéniable, l'auteur multiplie les confusions entre les acteurs comme entre les événements. Avant elle, un érudit local, avocat de son état, Charles-Émanuel Dumont, dans une *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy* publiée en 1843, avait tenté de retracer la trame de l'histoire familiale, lequel, à la manière des annalistes médiévaux, remonta aux origines pour achever son récit au moment de la rédaction<sup>16</sup>. Bien documenté, l'historique de Dumont s'apparente à un inventaire *stricto sensu* des faits dont il essaie de retrouver le fil, à l'appui d'une documentation aléatoirement citée et qui a sans doute été privatisée en partie à cette occasion, pour malheureusement disparaître de façon définitive des fonds publics.

12. « Un archange aux yeux de jouvencelle et à l'âme de démon », BENZONI C., *La dame de Montsalvy*, t. 6, Paris, Lattès, 1967, p. 364.

13. VENDEL A., « Chants allemands du xv<sup>e</sup> siècle sur la bataille de Bulgnéville (1431) », Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 1892, p. 167-179, repris et traduit par SCHNERB B., *Bulgnéville, op. cit.*, p. 139-142.

14. MARTIN C., *Robert 1<sup>er</sup> de Sarrebrück (1414-1464)*, Positions des thèses de l'École des chartes, 1885, 26 pages.

15. FRANÇOIS-VIVÈS S., *Les seigneurs de Commercy au Moyen Âge (X<sup>e</sup> siècle-1429)*, Nancy, 1938.

16. DUMONT Ch.-É., *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, 3 vol., Bar-le-Duc, Rolin, 1843.

L'indifférence pour le personnage était d'autant plus étonnante que les matériaux documentaires relatifs à Robert de Sarrebrück étaient d'une richesse remarquable. Comme si l'image de cruauté attachée à son nom avait occulté le prodigieux travail d'enregistrement et de classement entrepris par les sires de Commercy. Le chartrier familial, initié par Amé I<sup>er</sup> de Sarrebrück dans les dernières années du xiv<sup>e</sup> siècle, constitue aujourd'hui un véritable trésor archivistique, riche de plusieurs centaines de pièces pour l'essentiel inédites<sup>17</sup>. À ce jour, cet ensemble documentaire constitue le plus important chartrier laïc inédit du xv<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. C'est lui qui fournit la matière essentielle de cette publication. L'histoire des archives de Commercy est connue : elles ont été versées dans le Trésor des Chartres des ducs de Lorraine dès l'extinction de la branche principale de la famille, dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Le fonds a pour cette raison, et malgré les vicissitudes du temps, été conservé dans son état médiéval. Le chartrier se trouve aujourd'hui en grande partie contenu dans la collection Lorraine de la Bibliothèque nationale, qui constitue un fragment du Trésor des chartes des ducs de Lorraine<sup>19</sup>. Les quelques centaines d'actes qui concernent les seigneurs de Commercy sont dispersées dans ces différents volumes. Bon nombre de ces pièces sont datées du xv<sup>e</sup> siècle et elles ont fait l'objet d'un inventaire précoce par numérotation ce qui leur confère un caractère exceptionnel. Le chartrier originel a été éparpillé à quatre reprises. Versé au Trésor des Chartres à Nancy en 1525, il a subi le sort des titres ducaux, qui furent saisis et démembrés après le siège de la Mothe en 1634. Le fonds fut reclassé par Dufourny (1670-1697), puis par Lancelot (1737-1740). À cette date, pour appuyer les revendications royales dans les discussions qui s'ouvraient autour de la question des limites entre France et Empire, une partie des pièces du Trésor fut déposée dans les dossiers des

17. À titre de comparaison, on pourrait citer le chartrier de Thouars, appartenant aux sires de la Trémoille, mais qui ne possède pas le nombre d'originaux médiévaux qui font la richesse du chartrier des Sarrebrück : *Chartrier de Thouars (le). Documents historiques et généalogiques*, éd. DE LA TRÉMOILLE Ch.-L., Paris, 1877 ; SAMARAN Ch., *Archives de la maison de la Trémoille (Chartriers de Thouars et de Serrant, Papiers Duchâtel)*, Paris, 1928 ; CONTAMINE Ph. et VISSIERE L. (dir.), *Défendre ses droits, Construire sa mémoire. Les chartriers seigneuriaux (XIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque international de Thouars, (8-10 juin 2006), Paris, SHF, 2011 ; FOSSIER L. et GUYOJEANNIN O., « Cartulaires français laïques : seigneuries et particuliers », *Les cartulaires. Actes de la table ronde organisée par l'École des chartes et le GDR 121 du CNRS* (Paris, 5-7 décembre 1991), GUYOTJEANNIN O., MORELLE L. et PARISSÉ M. (dir.), Paris, 1993, p. 379-406.
18. L'essentiel se trouve à la Bibliothèque nationale, dans la collection Lorraine, à laquelle peuvent répondre en miroir de nombreuses pièces conservées aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle. Voir la première approche archivistique qu'en fit DAUPHANT L. pour la Bibliothèque nationale, « Les archives d'un "Écorcheur" : reconstitution du chartrier de Robert de Sarrebrück, seigneur de Commercy », *L'Autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, Paris, PUPS, 2009, p. 335-340. Ce fonds est en cours de numérisation, afin de procéder à sa reconstitution originelle.
19. Voir, sur l'histoire du Trésor des chartes de Lorraine, LEPAGE H. « Le Trésor des chartes de Lorraine », *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, 1857, p. 99-280 ; MARICHAL P., « Dufourny et Lancelot. Notes sur les anciens inventaires du Trésor des chartes de Lorraine », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1894, p. 5-74 ; MAROT P., « Les archives de Meurthe-et-Moselle et le Trésor des chartes de Lorraine », *La Lorraine illustrée*, 1931, 44 p.

affaires diplomatiques à Paris, le reste fut reversé à la Bibliothèque royale. Ces layettes vinrent ainsi rejoindre celles qui avaient déjà été rapportées dans la capitale après le siège de la Motte. L'ensemble finit par constituer la collection Lorraine, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale dans le fonds des Provinces. Le fonds relatif à la famille de Sarrebrück se trouve ainsi écartelé entre deux dépôts majeurs<sup>20</sup>. À Nancy, l'on retrouve un certain nombre de vidimus, dont plusieurs originaux sont conservés à la Bibliothèque nationale. À Paris, les pièces peuvent être assez dispersées à l'intérieur de la collection Lorraine. Les actes issus du chartrier originel sont ainsi éclatés entre quarante-deux volumes au moins. Le chartrier reconstitué compte près de 450 pièces, dont 120 datent du xv<sup>e</sup> siècle. Léonard Dauphant a calculé que 60 % des pièces ont été perdues, mais les doubles et les nombreux vidimus conservés à Nancy permettent, de mon point de vue, de relativiser l'étendue du dommage. Certaines années sont riches de plusieurs dizaines de pièces, et fort déséquilibrées entre les générations. 116 pièces datent de l'époque d'Amé de Sarrebrück, et 182 de l'époque de Robert, son fils. Seules 17 pièces concernent les descendants de Robert.

La constitution du chartrier a été entreprise par Amé de Sarrebrück, qui fut un grand bâtisseur mais aussi un grand gestionnaire. Dans le même esprit, son fils Robert l'a repris, amplifié et classé, vers 1446 au moment où il se retire de la vie militaire. Si du temps de ce dernier, il y a peu de pièces comptables qui intéressent l'économie du domaine, par contre, le chartrier fourmille de documents portant sur les guerres et les conflits ouverts ou subis par les sires de Commercy. L'œuvre de classement, entrepris alors que Robert de Sarrebrück approchait de la cinquantaine, a été réalisée par l'un de ses officiers, dont nous pensons avoir retrouvé le nom, Husson Perdriet. Mais Robert de Sarrebrück lui-même a dû y contribuer à titre personnel. Redoutable homme de guerre, le comte de Roucy et de Braine avait aussi reçu une excellente éducation, dont nous pouvons mesurer les effets à la lecture de documents écrits de sa propre main.

L'homme se révélait bien plus complexe que la caricature qu'en avaient brossé ses détracteurs. Mais comment le saisir ? À plus d'un titre, l'écriture biographique se heurte à de nombreux écueils. Pourtant, nulle autre recherche n'est aussi exaltante que la traque d'un homme, car elle confronte l'historien à une véritable enquête policière.

Au-delà des débats qui continuent d'opposer partisans et adversaires de l'exercice, il fallait reconstruire la vie d'un individu en fonction de la densité des sources mais aussi des choix épistémologiques qui s'imposaient au chercheur<sup>21</sup>. Robert de Sarrebrück avait semé dans son sillage une

20. Les Archives nationales et les archives du ministère des Affaires étrangères détiennent d'autres pièces, à titre accessoire.

21. Pour une mise au point : LEVI G., « Les usages de la biographie », *AESC* (1989) 44, n° 6, p. 1325-1336 ; SCHMITT J.-Cl., « La découverte de l'individu ; une fiction historiographique ? »,

documentation abondante. Elle ne permettait pas pour autant d'assembler parfaitement toutes les pièces du puzzle, surtout elle imposait une reconstruction avec laquelle une distance s'imposait. Dans les interstices d'une vie, il était nécessaire de combler les creux, souvent par comparaison, de ce qu'avait pu être en particulier l'enfance de notre personnage. Certaines années abondaient de traces, tandis que d'autres demeuraient à jamais murées dans le silence<sup>22</sup>. Cette abondance n'éclairait que les choix assumés d'un individu, occultant tous les autres. Le charrier dévoilait en partie l'homme, son engagement armé au service d'un parti, et sans doute autant, si non plus, au service de ses intérêts lignagers qu'ils soient politiques ou économiques.

Aussi ai-je tenté de retracer le parcours d'un individu en adoptant une démarche micro-historienne. Le sire de Commercy n'entre pas dans la catégorie des vies minuscules, mais Robert de Sarrebrück est un être unique, morcelé, tout en étant le révélateur d'un groupe social<sup>23</sup>. Surtout, l'approche biographique permettait au singulier d'ouvrir une entrée privilégiée dans le général, en l'occurrence ici l'histoire politique contrariée du premier xv<sup>e</sup> siècle : la résistance française aux frontières et les ambitions territoriales de la monarchie. Autrement dit, se dessinait dans l'ombre d'un personnage les destinées d'un roi.

Car ce grand féodal, mal connu, fut au cœur des événements majeurs qui marquèrent la deuxième phase de la guerre de Cent Ans. Robert de Sarrebrück a accompagné, aux marges du royaume, des décennies de crise politique et de violences armées dont il fut, à son niveau, l'un des acteurs principaux. Dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, aux pires heures de la monarchie des Valois, meurtres, viols, pillages et incendies composent le quotidien de compagnies d'hommes de guerre qui ravagent le royaume. Les trêves qui jalonnent la fin de la guerre de Cent Ans semblent coïncider avec la résurgence des excès, comme le dernier prix à payer d'une lente et douloureuse pacification<sup>24</sup>. L'épisode des Écorcheurs, auquel participa Robert de Sarrebrück, en constitue l'exemple le plus illustratif. C'est dans ce contexte si particulier que s'est forgée la personnalité du damoiseau de Commercy. Elle rejoint une galerie de portraits marqués par une brutalité commune à beaucoup de ses contemporains, qui furent parfois ses compagnons d'armes. Que l'on songe à ces figures controversées que furent Rodrigue de Villandrando, Gilles de Rais ou encore Guillaume de Flavy.

*Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essai d'anthropologie médiévale*, Paris, 2001, p. 241-262.

22. GINZBURG C., *Le fil et les traces : vrai faux fictif*, trad. Rueff M., Paris, Verdier, 2010.

23. BEDOS-REZAC B. et IOGNA-PRAT D. (dir.), *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation au Moyen Âge avant la modernité*, Paris, 2005.

24. *Vol et brigandage au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2006 ; « De la guerre au brigandage : les soldats de la guerre de Cent Ans ou l'impossible retour », *Sorties de guerre*, FRÉMEAUX J. et BATTISTI M. (dir.), *Cahiers du CEHD*, 24, 2005, p. 29-42, « Gentilhomme ou cambrioleur. Le cas Guillaume de Bruc (1350-1389) », *Le Moyen Âge*, juillet 2014 (*à paraître*), ainsi que *Crime et Châtiment au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 2013.

D'autres, pour avoir chevauché aux côtés de la Pucelle, à l'instar de La Hire ou de Xaintrailles, ont bénéficié d'une amnistie collective<sup>25</sup>. Si la figure de Robert de Sarrebrück n'a pas atteint le même degré d'[im]popularité que celle de Gilles de Rais, elle reste aussi à la mesure de leurs transgressions respectives.

Voulant cerner l'homme, j'ai découvert, au fil des registres, un chef de guerre assez semblable à ceux que j'avais déjà rencontrés, cruel certes mais dans les limites d'une cruauté partagée en période de guerre chronique. Le terrain de ses combats, qui nous conduit alternativement de la guerre contre les Anglais ou les Bourguignons à des affrontements « privés », véritables faides, tous nourris de coups de main et de pillages, nous amène à poser la question de la légitimité, de cette limite fragile qui distingue le droit de la guerre des transgressions assumées<sup>26</sup>. Les actes de Robert de Sarrebrück s'inscrivent-ils dans le cadre des faits de guerre, couverts par le *jus ad bellum* – même adapté au cas lorrain – ou dans une forme de criminalité pudiquement voilée des habits de la guerre ? La guerre est d'abord une vocation, pour cette noblesse lorraine qui se définit encore et avant tout comme militaire. Robert de Sarrebrück appartient à un antique lignage de chevaliers, qui cousine avec de grandes familles comme les Joinville ou les Châtillon, mais que faire de cet héritage dans une époque en pleine mutation où les contours de la nobilité se redessinent en opposition à une autorité royale sans cesse grandissante ? La question des mutations s'avère d'autant plus sensible qu'elles prennent corps dans un espace frontalier où le pouvoir royal trouve encore difficilement à s'exprimer, et plus encore à s'étendre. Cette marche de l'Est, ô combien disputée dans son histoire, a malheureusement souvent été négligée dans les études menées sur les choix et les stratégies d'une autorité régaliennne en pleine reconquête à la fin du Moyen Âge.

La Lorraine, ou, si l'on reprend les entités politiques qui la composent au xv<sup>e</sup> siècle, les duchés de Bar et de Lorraine, présente une géopolitique complexe. Michel Parisse évoquait son « impossible cartographie<sup>27</sup> » et une sorte d'exception territoriale sur le plan politique et féodal. Bref, dans l'élan de la modernité porté par les rois Valois du xv<sup>e</sup> siècle, elle peut apparaître alternativement comme l'un des derniers lieux de l'archaïsme politique ou comme une sorte d'ultime conservatoire de la « féodalité ». Au-delà de son héritage familial, comme par la terre qui l'avait vu naître, quelle pouvait être la part de Robert de Sarrebrück dans cet espace géopolitique ? Pourquoi le

25. Si Rodrigue de Villandrando est un peu plus âgé (il est né en 1386), Guillaume de Flavy (en 1398), La Hire (vers 1390), Gilles de Rais, Xaintrailles (1400) ou Dunois (1402) appartiennent à la même génération que celle de Robert de Sarrebrück.

26. Gilles LE BOUVIER, héraut d'armes de Charles VII, compare les seigneurs lorrains à des voleurs de vaches, *Le Livre de la description des pays*, op. cit., p. 112.

27. PARISSÉ M., *Austrasie, Lotharingie, Lorraine. Histoire de la Lorraine*, t. 1, (dir) G. Cabourdin, Nancy, 1990, p. 203.

sire de Commercy fut-il classé parmi les personnages les plus noirs de ce temps qui compta pourtant beaucoup de capitaines d'aventure, de pilleurs d'abbayes et de violeurs de femmes ? Question de faits ou question de sources, le résultat interroge l'historien, d'autant que la relation de sa vie renvoie de l'homme une image nuancée, et que l'on trouve dans les conditions qui se sont imposées à lui des motifs à son comportement. Robert de Sarrebrück ne serait pas un chef de bande criminelle, mais un seigneur bataillant (souvent seul) au cœur d'une région troublée ? Les facettes du personnage sont multiples. Aussi ai-je tenté de montrer qu'au-delà des engagements personnels et politiques, Robert de Sarrebrück fut aussi à sa manière un entrepreneur de guerre<sup>28</sup>. Longtemps penchée sur le crime et la délinquance, mes clés d'interprétation restaient marquées du sceau des frontières, celles du droit (le licite et l'illicite) comme celles de la morale (l'interdit et le permis), mais elles puisaient aussi dans les concepts de la rationalité économique (le gain pressenti et le risque encouru).

La figure centrale du damoiseau de Commercy ne vaut que pour l'exemple et pour le contexte. Au demeurant, les actes de Robert de Sarrebrück procèdent presque tous de plusieurs lectures, et c'est sans doute ce qui en rend la compréhension difficile. La première lecture est indéniablement politique. Les décisions de Robert de Sarrebrück sont le plus souvent dictées par son adhésion explicite à un camp et, dans l'ombre portée des affaires évoquées, se dessine le jeu caché d'un Dauphin, puis d'un roi, qui n'entend pas que lui échappe cette partie excentrée du royaume que constitue la Lorraine. La seconde lecture est de nature territoriale. Les conflits de Robert de Sarrebrück ne se comprennent qu'à la lumière d'une situation spécifique, celle de la Lorraine du xv<sup>e</sup> siècle, marquée par la prééminence de la vengeance privée et son exacerbation en une période de vacance de toute autorité supérieure. La troisième lecture est d'ordre économique, et d'une certaine manière sociale. Elle révèle une approche qui privilégie l'intérêt sur l'honneur. L'homme de guerre est aussi un acteur économique, même lorsqu'il n'est pas exclusivement mercenaire. La dernière clef procède du « comportemental », dès lors qu'il s'agit de comprendre les réactions d'un homme qui se sait spolié, et dont la réponse passe par la force. Aussi, chacun

28. STRAYER J.R., « The costs and profits of war : the Anglo-French conflict of 1294-1303 », MISKIMIN H. A., HERLIHY D. et ABRAHAM A. (dir.), *The Medieval City*, New Haven, 1977, p. 269-291 ; FOWLER K., « Deux entrepreneurs militaires au xiv<sup>e</sup> siècle : Bertrand du Guesclin et Sir Hugh Calveley », *Le combattant au Moyen Âge*, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Paris, Sorbonne, 1995, p. 243-256. Philippe Contamine a évoqué à plusieurs reprises la notion d'entreprise de guerre, en particulier dans *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 1992 et dans « La guerre de Cent Ans en France : une approche économique », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, t. 47, 1974, p. 125-149 ; voir également BIOLZI R., « Avec le fer et la flamme ». *La guerre entre la Savoie et Fribourg (1447-1448)*, Cahiers Lausannois d'histoire médiévale, 49, Lausanne, 2009, p. 131 et suiv. ; SCHNERB B., « Un aspect de la politique financière de Jean sans Peur : la question des dépenses de guerre », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes*, n° 27, 1987, p. 113-128.

des faits d'armes de Robert de Sarrebrück revêt-il une dose différente de chacun des quatre mobiles, mais dans des proportions qu'il est souvent difficile d'apprécier. Par exemple, la prise de Châteauvillain en 1439 est-elle légitimement motivée ? S'agit-il d'un acte de vengeance personnelle ou d'une commande politique ? Quel est encore la part du défi, et donc du jeu, dans cette attaque qui prend par surprise les ennemis bourguignons ? Nous verrons que, pour tous les faits analysés, les mêmes questions se posent, qui ne trouveront pas nécessairement de réponse dans nos archives, laissant cela à notre propre intuition ou à la latitude des hypothèses.

L'exemple de Robert de Sarrebrück est d'autant plus intéressant que son « terrain d'opération » se situe au cœur d'un espace deux fois intermédiaire, entre le royaume de France et l'Empire germanique d'abord, mais aussi, si l'on se place du point de vue du duc de Bourgogne, entre les « pays de par-deçà » et les « pays de par-delà ». Entre France et Empire, la seigneurie de Commercy est, comme le Barrois du reste, une frontière, mais surtout un pont. Le territoire du damoiseau se situe à cheval sur la Meuse, frontière naturelle mais aussi diplomatique. À travers l'alliance des Commercy et des Sarrebrück, le domaine de la famille se trouve également partagé entre deux espaces linguistiques et culturels : celui de l'Empire et le « Roman Païs », comme on le nomme alors, cette Lorraine romane qui n'est pas en France, sans être d'« Alemaigne ». Si les seigneurs de Commercy sont des partisans de la France, ils en sont aussi les marges, comme le sont les Gascons ou les Bretons. Ces marges incertaines où les identités ne s'effacent pas nécessairement, mais où les frontières politiques se brouillent volontiers. Zone de tension et de passage entre l'ouest et l'est, Commercy l'est tout autant entre le sud et le nord, et de façon parfois tout aussi ambiguë. Les Commercy qui sont Champenois tout autant que Lorrains, appartiennent également à la famille des Châteauvillain, puissante lignée de la Bourgogne. Et si les ennemis de Robert de Sarrebrück sont au sud, ils sont aussi au nord, au Luxembourg, ce nord vers lequel le seigneur de Commercy pousse parfois sa pointe, par le truchement de ses possessions ardennaises. Dans cette géographie compliquée, Robert de Sarrebrück, contrairement à ses ancêtres, fut aussi l'homme d'une ville, siège d'une forteresse éponyme. Commercy est désormais une modeste sous-préfecture de 6500 habitants. Elle appartient à ce grand ensemble que la Datar qualifiait de « diagonale aride », marquée depuis plusieurs décennies par une dépopulation inexorable. Sa position excentrée par rapport aux grandes voies de communication ne lui permet guère d'espérer une nouvelle croissance. Et, comme beaucoup d'autres villes de Lorraine, façonnées par une présence militaire désormais moins utile, Commercy a perdu le régiment qui lui assura longtemps une partie de ses ressources. Il n'en a pas toujours été ainsi. Tant que la Meuse a constitué un important axe de communication et d'échanges commerciaux (c'est-à-dire de l'époque gauloise jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle), Commercy, qui en était l'une des

étapes, bénéficiait d'une position économique assurée. Aujourd'hui, l'image de Commercy, attachée à sa modeste madeleine, n'est plus guère favorable à la réminiscence. L'on a oublié que son château, planté devant sa place en fer à cheval désespérément vide, a accueilli le cardinal de Retz en exil et qu'il y rédigea ses *Mémoires*<sup>29</sup>. C'est toujours ce château, qu'affectionnait le duc Stanislas et dans lequel ont séjourné beaucoup de personnalités importantes, de Madame de Sévigné à Voltaire, qui conserve secrètement dans ses fondations les vestiges de la forteresse du terrible Damoiseau<sup>30</sup>. Mais Robert de Sarrebrück ne s'est pas contenté de porter le nom de Commercy. Cette ville fut au cœur même de sa vie. Il y est né. Il y est mort. Il l'a fortifiée et transformée. Il l'a défendue les armes à la main à plusieurs reprises. Témoignage ou reflet de sa personnalité, Robert de Sarrebrück s'identifie à ce point à la forteresse familiale qu'elle semble se fondre dans le personnage pour partager avec lui ses redoutables abords.

Enfin, si l'espace de Commercy est intermédiaire, symbolique de ce pays de « l'Entre-deux », le temps de Robert ne l'est pas moins. Il se situe, sans que l'on sache en tracer la limite, entre la guerre et la paix, l'ordre et le désordre, l'obéissance et la rébellion. C'est en général dans ces périodes de transition, dans ces territoires incertains, que se déroulent les pires des excès et les massacres les plus détestables.

29. Le cardinal de Retz fut de fait le dernier damoiseau de Commercy.

30. Lors d'une visite à Commercy, j'ai pu explorer les fondations du château médiéval, grâce à la diligence de Pierre Briot, directeur de l'Office du tourisme de Commercy, qui pour des raisons techniques demeurent inaccessibles au public.